



## **Compte-rendu du conseil d'établissement du mardi 21 janvier 2014 de 18h00 à 20h00**

*Pour faciliter la lecture, le masculin est utilisé dans un sens générique. Il renvoie sans distinction aux deux sexes.*

*Le présent compte rendu sera mis une fois approuvé sur le site de l'école : <http://icp.ge.ch/ep/etidep/> puis choisir : Etablissement Promenades/Jacques-Dalphin*

**M. Frédéric Heiz, président**

Prise du PV : S. Morandini, secrétaire

**Membres présents représentantes des enseignants:** Mme Sabine Doessegger, Mme Beatriz Garcia, Mme Pascale Tappolet Jenny.

**Membres présents représentants des parents :** Mme Isabelle Pasquier, Monsieur Romuald Payraudeau, Mme Sandra Guldumann.

**Membres présents représentants de la commune :** M. Damien Rochette (Service social), M. Patrick Coppex (RBS Jacques-Dalphin), M. Claudio Sabato (RBS Promenades).

**Membres permanents :** Mme Nicole Cosseron (Responsable Maison du quartier de Carouge), M. Fabien Klunge (GIAP).

**Invités :** Mme Paola Marchesini (directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire), Mme Françoise Sütterlin (SCOP, coordinatrice pédagogique), Mme Nuria Ruiz (enseignante, Promenades), M. Bernard Sauthier (Ville de Carouge).

**Excusée :** Mme Sabine Delvecchio

### **Ordre du jour :**

1. Accueil du directeur
2. Bilan de Sant«e»scalade
3. Trotinettes dans les écoles, point de situation
4. Projet d'établissement : actions en cours
  - 4.1. Questionnaire aux nouveaux arrivants allophones
  - 4.2. Atelier du livre
  - 4.3. Semaine de la lecture
  - 4.4. Bureau de la bonne conduite
  - 4.5. Cyber violence
5. Divers
  - 5.1. Rentrée 2014
  - 5.2. Prochain CoEt

### **1. Accueil**

M. Heiz souhaite la bienvenue aux membres du CoEt et accueille Mme Nuria Ruiz, venue présenter un bilan de l'action *Sant«e»scalade* 2013 et M. Bernard Sauthier, adjoint au chef du service Constructions, Entretien et Sport de la Ville de Carouge. Il excuse Mme Sabine Delvecchio, souffrante, et annonce l'arrivée imminente de Mme Paola Marchesini.

### **2. Bilan de l'action Sant«e»scalade 2013**

Mme Ruiz, titulaire 5P/6P aux Promenades, a repris cette année l'organisation et la conduite de l'action *Sant«e»scalade* qui s'est révélée, de son propre aveu, très positive.

Les entraînements se sont déroulés le lundi, au lieu du jeudi les années précédentes, pour permettre à Mme Katarina Karasyova, MDAS éducation physique à Jacques-Dalphin, dont c'est le jour de travail, d'être présente.

Plus de 90 enfants ont participé aux entraînements : environ 70 de Jacques-Dalphin et 20 des Promenades. 70 enfants ont participé à la course du samedi 7 décembre 2013. Seuls les élèves dès la 5P pouvaient participer explique Mme Ruiz, ceci pour des motifs de sécurité. Un entraînement a par ailleurs été organisé en parallèle par des parents pour les enfants plus jeunes souhaitant participer.

Mme Ruiz a rencontré M. Hauri, président de l'APEJD pour voir ce qui a bien marché et ce qui peut être amélioré l'année prochaine. Mme Ruiz en préambule déclare que c'est un projet extraordinaire, très enrichissant pour la majorité des participants. Trois points critiques ont été examinés.

### **1) La tranche horaire des entraînements, le lundi dès 11h30**

La gestion de cette tranche horaire a été un peu difficile à gérer. Il fallait que les enfants se changent, montent vers le CO de Pinchat, fassent environ 25 minutes de course dans la campagne environnante et retournent à leurs écoles respectives pour déjeuner avant de reprendre les cours à 13h30. Les élèves des Promenades arrivaient sur place avant midi, ceux de Jacques-Dalphin vers midi cinq. Les enfants étaient surexcités après les entraînements.

La possibilité de faire ces entraînements le mercredi ou le samedi a été évoquée.

Pour sa part, l'équipe enseignante de Jacques-Dalphin estime que ce projet ne doit pas continuer selon les modalités actuelles, car les conditions ne sont pas satisfaisantes. Par ailleurs, elle est étonnée qu'il s'agisse d'un projet institutionnel systématiquement reconduit chaque année, car il demande la mobilisation des enseignants hors temps scolaire. La plage horaire 11h30-13h30 est un temps de travail et de pause nécessaire aux enseignants.

Mme Pasquier trouve aussi que le bilan est très positif mais selon elle ce qui permet le succès de la manifestation est justement le fait que les entraînements ont lieu sur un jour d'école. Le mercredi les enfants ont trop d'activités à gérer et le samedi est peu attractif pour les familles.

L'APE est en faveur de maintenir ces entraînements un jour d'école.

### **2) Le lieu pour encadrer le déjeuner des enfants**

Cette année la pluie est venue plusieurs fois perturber le déjeuner qui a dû avoir lieu à l'intérieur de l'école. Les élèves des Promenades ont pu déjeuner tranquillement après les entraînements dans le couloir vers la salle de gym mais le déjeuner des enfants de Jacques-Dalphin dans le petit couloir du rez-de-chaussée a été lourd à gérer de l'avis des représentantes des enseignants. Vu le taux de participation élevé à Jacques-Dalphin certains enseignants, réticents au début, ont accepté de surveiller les enfants dès leur retour dans l'école mais cela représentait un stress certain.

Il faudrait trouver un lieu plus adéquat pour les accueillir ce qui diminuerait le stress des enseignants. Dans l'idéal, il faudrait un temps de calme avant les cours de l'après-midi entre 13h00 et 13h30.

M. Klunge déclare que dans certaines écoles des animateurs du parascolaire sont volontaires pour encadrer les enfants. De façon générale, il pense qu'on pourrait contacter les APE des autres écoles pour voir quel fonctionnement elles ont mis en place.

Mme Pasquier constate que les parents ont été nombreux à participer à l'encadrement. Si la charge est trop importante pour les enseignantes, elle propose que les parents gèrent l'encadrement pendant le repas qui suit l'entraînement.

M. Sauthier pense aussi que c'est un très beau projet et qu'on pourrait envisager d'utiliser les salles du premier et du rez-de-chaussée de la salle du Rondeau l'année prochaine.

M. Rochette émet l'idée de faire appel aux bénévoles des associations sportives de la commune. Un impératif : il faut les contacter très à l'avance.

### **3) Le rôle des accompagnants**

Leur rôle doit être clarifié. Mme Ruiz a senti que certains parents bénévoles ne savaient pas très bien comment se comporter face aux élèves perturbateurs. Il faudrait à l'avenir mettre en place un cadre clair pour canaliser les plus agités.

En conclusion Mme Ruiz pense distribuer un questionnaire/sondage aux enfants coureurs, aux parents bénévoles et aux enseignants pour avoir leur avis sur les points à améliorer. M. Heiz pense que c'est une bonne idée pour se projeter dans l'avenir. Aucun délai n'est fixé.

### **3. Trotinettes dans les établissements : point de situation**

Les trotinettes dans les écoles posent beaucoup de problèmes (stockage, vols, traces sur les sols). Ce point a déjà été souvent évoqué au conseil d'établissement. M. Heiz aimerait savoir si les problèmes persistent et voir avec les représentants de la Mairie quelles solutions peuvent éventuellement être apportées.

M. Sabato dit qu'aux Promenades peu d'élèves viennent avec une trottinette.

A Jacques-Dalphin, les élèves montent avec leur trottinette pliée et la placent en classe. Dans certaines écoles (Vigne Rouge, Pinchat) de grandes caisses ont été installées dans les couloirs, ce qui est infaisable à Jacques-Dalphin. Mme Tappolet rappelle que la pose de vaubans, auxquels on pourrait cadener les trotinettes, avaient été évoquée précédemment.

M. Sauthier rappelle le règlement édicté par la Mairie : dans les préaux les vélos, les chiens et les planches à roulettes sont interdits mais il n'y a pas de solution idéale pour les trotinettes. M. Rochette va examiner toutes les solutions de stockage possibles. Il n'y a pas lieu d'interdire ces engins si on trouve une solution adaptée.

Mme Cosseron aussi est intéressée par la réponse qu'apportera la Mairie car elle a le même souci à l'espace Grosselin.

### **4. Projet d'établissement : point de situation des actions en cours**

#### **4.1 Questionnaire aux nouvelles familles allophones**

Dans le cadre de l'objectif no 4 du projet d'établissement « **Favoriser l'accueil et l'intégration des familles migrantes nouvellement arrivées dans l'établissement** », M. Heiz annonce qu'une lettre et un questionnaire ont été traduits en italien, espagnol et portugais et envoyés aux parents de 21 enfants. D'ici deux semaines il devrait recevoir les questionnaires en retour et être en mesure de commencer l'analyse des réponses. La traduction du Mémento n'est pas d'actualité pour le moment.

M. Rochette apporte aussi l'information suivante : la commune a conçu des enveloppes de bienvenue pour les primo-arrivants sans papiers. Les directeurs les recevront prochainement et, étant plus à même de rentrer en contact avec ces familles que la Mairie, les distribueront à leur convenance.

#### **4.2 Atelier du Livre, action de l'éducatrice, en lien avec la lecture**

Mme Garcia a le plaisir d'annoncer au CoEt que l'atelier du livre a reçu le soutien du DIP et la somme de CHF 4000.- qui vient s'ajouter à la subvention de la ville de Carouge de CHF 2000.-. L'installation des étagères a commencé avec l'aide des menuisiers de la commune. Quelques meubles ont été achetés. Un concours va être lancé parmi les élèves pour trouver un joli nom à l'atelier. Tous les élèves vont venir le visiter pour avoir une première impression. La classe qui aura proposé le nom gagnant fera les bricolages de

l'inauguration. L'inauguration aura lieu en trois temps, d'abord avec les personnes qui ont soutenu ce projet, puis avec les enfants et enfin avec les parents.

Un courrier a été distribué aux parents de l'école Jacques-Dalphin afin de récolter des livres d'occasion. Mme Pasquier déclare que l'APEJD apporte sa contribution au ramassage des livres et souhaite impliquer le parascolaire, pour faciliter l'accès à ces livres pendant ces moments extrascolaires.

Mme Cosseron signale qu'à la Maison du quartier il y a un coin presse avec des livres de poches à disposition, sans contrôle. Dans les autres lieux pour les jeunes, il y a des livres en prêt, avec un contrôle assez souple.

Mme Garcia dit à Monsieur Klunge que les enfants pourront aussi y venir avec les animatrices du parascolaire. M. Heiz conclut en disant que ce n'est pas une bibliothèque, c'est un lieu où les enfants pourront manipuler les livres en toute liberté. L'atelier sera fonctionnel après Pâques.

#### **4.3 Semaine de la lecture du 7 au 11 octobre 2013**

Dans le cadre de l'objectif no 2 du Projet d'établissement (PdE) « **Travailler sur le niveau de lecture des élèves pour favoriser leurs apprentissages dans les différentes disciplines** », les élèves ont travaillé les fables de Jean de la Fontaine. Une exposition destinée aux parents a eu lieu la semaine d'après. M. Heiz pense reconduire cette action l'année prochaine et Mme Tappolet propose de changer de thème chaque année.

Mme Cosseron signale la prochaine Nuit du Conte (novembre 2014) avec le Club des Aînés et la fabrication d'un livre de recettes avec les familles migrantes durant la semaine contre le racisme (mars 2014). Il existe des passerelles entre les activités à l'école et les activités à la Maison du quartier.

#### **4.4 Bureau de la bonne conduite**

L'autre proposition de l'éducatrice pour améliorer le climat scolaire est la mise sur pied d'un bureau de la bonne conduite ou un bureau du règlement, dès l'année prochaine. La discussion se poursuit entre Mme Garcia, les enseignantes et les animatrices autour de l'instauration des règles : tout adulte, RBS y compris, sera légitime pour signaler un incident de comportement d'un élève.

#### **4.5 Cyber-harcèlement, cyber-dépendance**

Les enseignants essayent d'évaluer leurs besoins en la matière : dans quel cadre doivent-ils se mouvoir ? Comment doivent-ils réagir si des élèves s'en prennent à d'autres via les réseaux sociaux ? Ils espèrent qu'Action Innocence pourra les aider à y voir plus clair et ensuite ils transmettront les informations aux parents et aux élèves.

Les membres du conseil pensent inviter prochainement M. Gendre, formateur à Action Innocence, pour avoir des éléments de réponse. Mme Sütterlin précise qu'on peut demander des aides ponctuelles : on n'est pas obligés de faire comme d'autres écoles et de faire une grande manifestation.

Mme Tappolet nuance le propos : elle a pu constater que les enfants ne comprennent pas toujours les thèmes qu'Action Innocence développe dans les classes. Récemment un flyer du Gapp (groupement genevois des associations de parents) a été distribué pour un café des parents le 21 janvier à la Maison du Quartier, sur le thème *Les enfants et les écrans omniprésents*.

M. Rochette parle d'une action menée dans une école de Bex par la Fondation AACTS (Addiction, Action Communautaire, Travail Social, fondation basée à Vevey) sur la cyber-dépendance, une démarche très forte de la commune. C'est un thème qui interpelle beaucoup en ce moment.

Mme Pasquier rappelle que l'APEJD a organisé récemment une conférence à Jacques-Dalphin sur les dangers de Facebook. L'APEJD pense à mettre sur pied une autre conférence pour sensibiliser à la l'omniprésence des écrans au printemps.

M. Heiz précise qu'il ne faudrait pas que les différentes démarches empiètent trop les unes sur les autres. L'implication de l'APEJD est très appréciable : son action est

complémentaire. M. Heiz conclut en disant que la réflexion va se poursuivre et que le projet avance vite.

## 5. Divers

### 5.1 Rentrée 2014

M. Heiz communique au CoEt les changements à venir. Les enseignants travailleront toujours 28 périodes par semaine, par contre les élèves auront au cycle moyen 32 périodes au lieu des 28 actuelles.

- Pour toutes les classes de 5P à 8P : **2 périodes de gym** qui seront sous la responsabilité du MDAS d'éducation physique, l'enseignant titulaire sera déchargé de sa classe.

- Et **2 périodes d'enseignement en plus**

En 5P et 6P : par un autre enseignant prioritairement pour une discipline qui comprend 2 périodes hebdomadaires dans le PER (sciences humaines, sciences naturelles...)

En 7P – 8P : leçons d'anglais données par un enseignant qui a fait valider ses acquis et a suivi une formation spécifique (cet enseignant sera déchargé de ce temps d'enseignement dans sa classe et donc remplacé).

Les élèves du cycle moyen seront ainsi confrontés à plus de professeurs.

Mme Marchesini parle des ressources supplémentaires pour le cycle élémentaire au profit de l'apprentissage de la lecture et du soutien. Une enveloppe équivalente à 30 postes sera distribuée à raison d'une période par classe du cycle élémentaire (dotation cantonale). Le but est de soutenir très fortement l'apprentissage de la lecture, c'est important de ne pas prendre de retard en début de scolarité et de soutenir les élèves les plus fragiles. Les enseignants du cycle élémentaire et les enseignants chargés de soutien pédagogique de l'établissement devront définir le projet pédagogique le plus approprié en fonction des besoins identifiés. Ces ressources étant octroyées pour des prestations précises, chaque établissement devra rendre compte, annuellement, de leur utilisation. La façon d'utiliser les moyens supplémentaires sera présentée au conseil d'établissement et soumis pour validation formelle à la DGEO.

En ce qui concerne l'école le mercredi matin, M. Klunge annonce que les enfants pourront aller aux restaurants scolaires à Carouge.

Mme Cosseron précise que la Maison du Quartier aussi va adapter son offre au nouvel horaire scolaire et qu'un pédistop sera mis sur pied le mercredi matin. La première année tout sera un peu expérimental.

M. Sauthier aimerait bien connaître l'horaire de l'occupation des salles car la Mairie affecte certaines salles à des sociétés et des clubs de sports. Les courriers partent au printemps mais M. Heiz dit que pour le moment il est impossible de savoir de façon exacte comment vont se répartir les salles.

### 5.2 Prochain CoEt

La parole n'étant plus demandée, M. Heiz clôt la séance en remerciant les membres de leur participation et annonce que le **prochain CoEt aura lieu**

**le mardi 6 mai 2014 de 18h00 à 20h00 environ**